



PLAN DU GRAND PARC - ECHELLE : 1/10 000

NOVATIO
STUDIO D'ARCHITECTURE

7, Chemin du Noiron
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tel: 06.22.60.50.44

Phase :
PERMIS DE CONSTRUIRE

Nomenclature des pieces		PERMIS
ETUDE IMPACT		PC 11

Plan : D Dossier : 20N1011

Echelle :
Date : 30.09.2020

Indice	Date	Modifications

Dessin : Aurélien Grelier

OPERATION

**VILLAGE XVIIIème
RESTAURANT VENTE A EMPORTER
" L'ETAPE "**

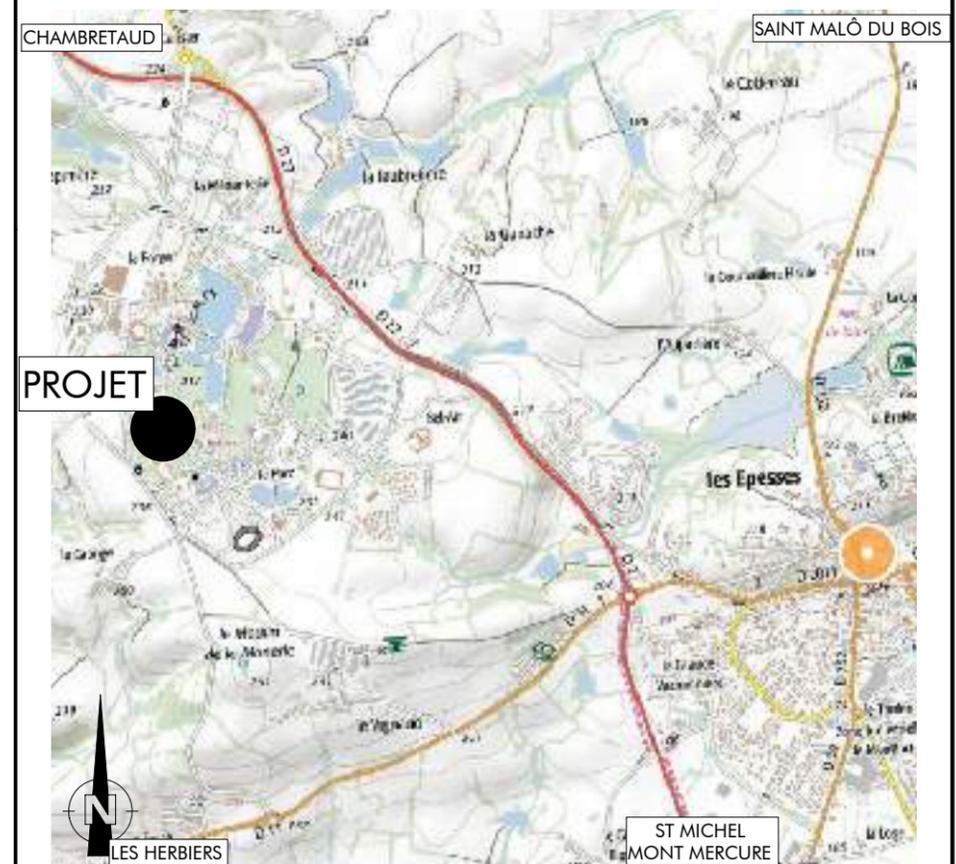
Le Puy du Fou
85590 LES EPESSES

MAITRE D'OUVRAGE

SAS GRAND PARC DU PUY DU FOU

Le Manoir de Charette - Le Puy du Fou
85590 LES EPESSES

PLAN DE SITUATION - ECHELLE : 1/25 000



Le Maître d'Oeuvre

Le Maître d'Ouvrage

Nota : 1- Avant toute exécution, ce projet devra faire l'objet d'une étude parasismique selon la réglementation en vigueur au 1er Mai 2011 laquelle sera à la charge du Maître d'Ouvrage. Toute adaptation, au vu de cette étude, ne pourra être de la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO, et ne pourra donner lieu à des modifications à titre gracieux.
2- Toute modification d'aspect (formes, couleurs, matériaux,...) ou de changement de destination nécessitera obligatoirement l'accord de l'Architecte de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO et l'établissement, suivant sa décision, d'une demande de permis de construire modificatif et ceci avant la réalisation des travaux.
3- Les altimétries, cotes, réseaux existants et futurs sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO. Ils devront faire l'objet de vérifications avant travaux par l'ensemble des entreprises concernées et le Maître d'Ouvrage.

Propriété de la SAS D'ARCHITECTURE NOVATIO - Reproduction interdite sans autorisation expresse

Préau

Annexe point de vente

Point de vente existant

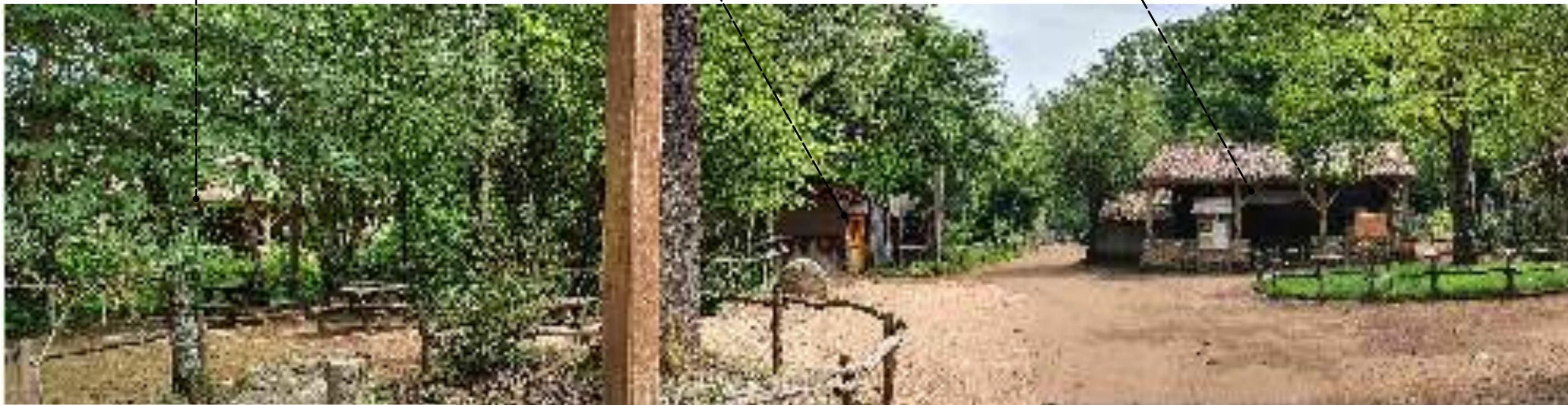
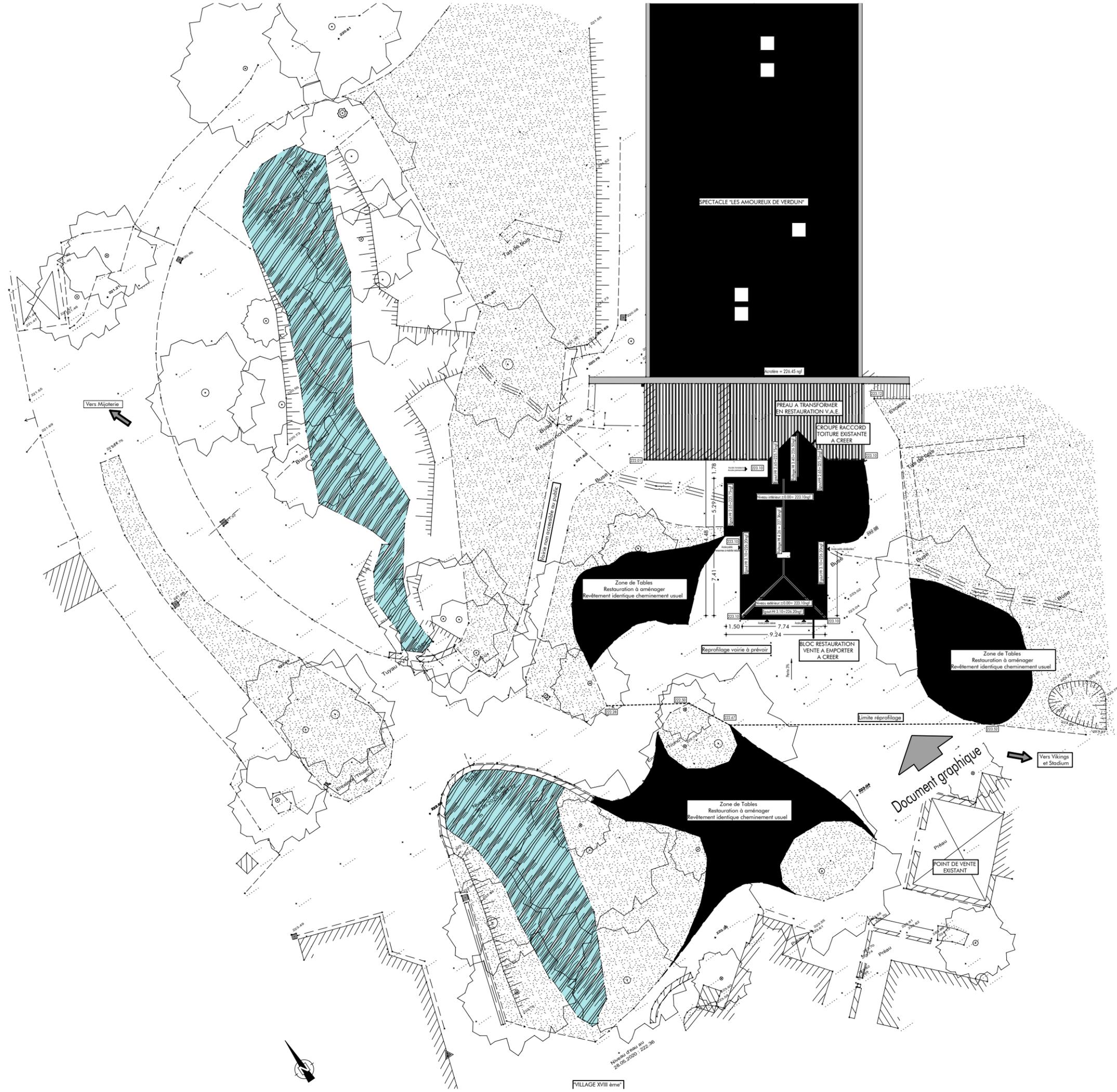


PHOTO - ENVIRONNEMENT PROCHE

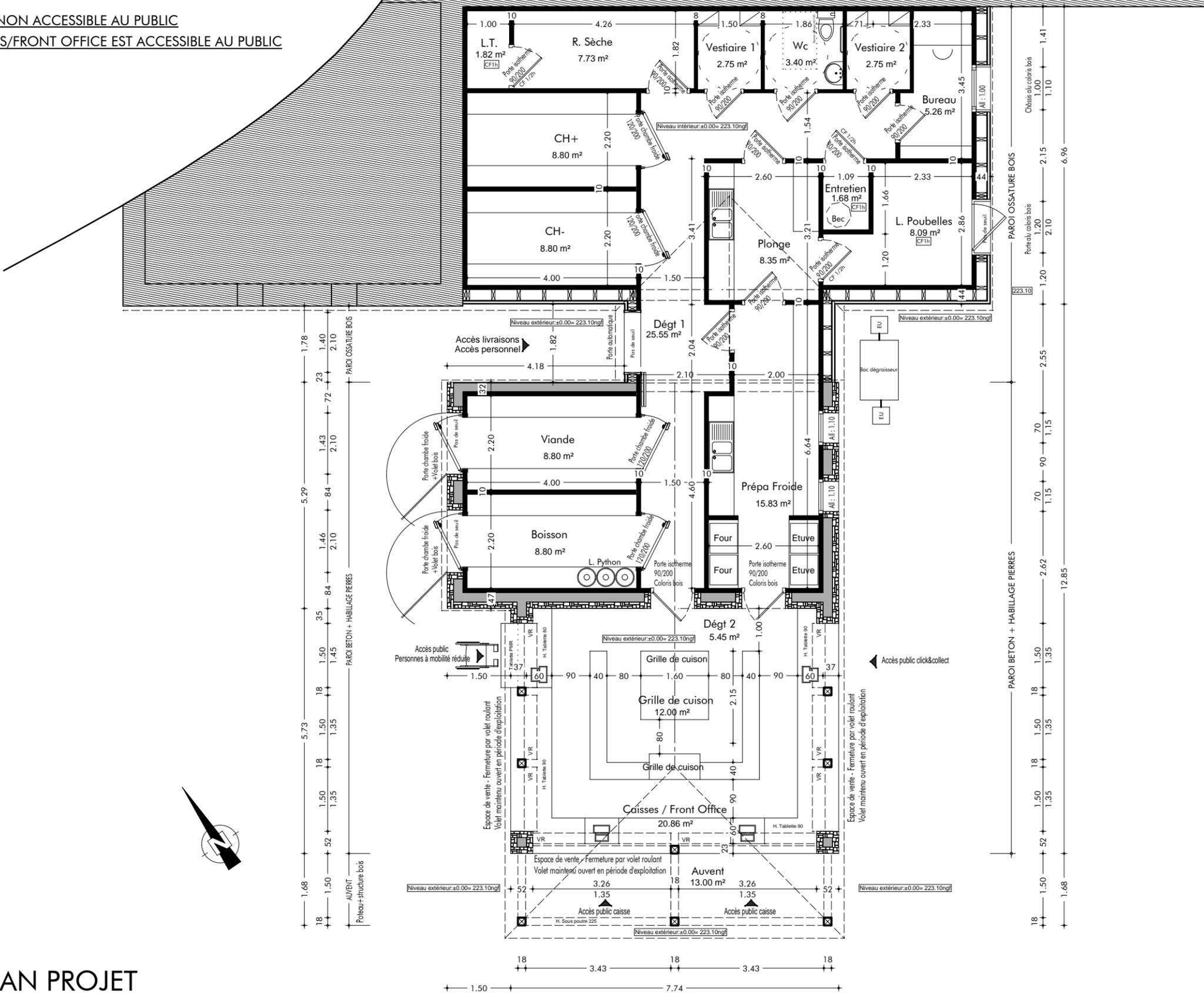


PHOTO - PAYSAGE LOINTAIN

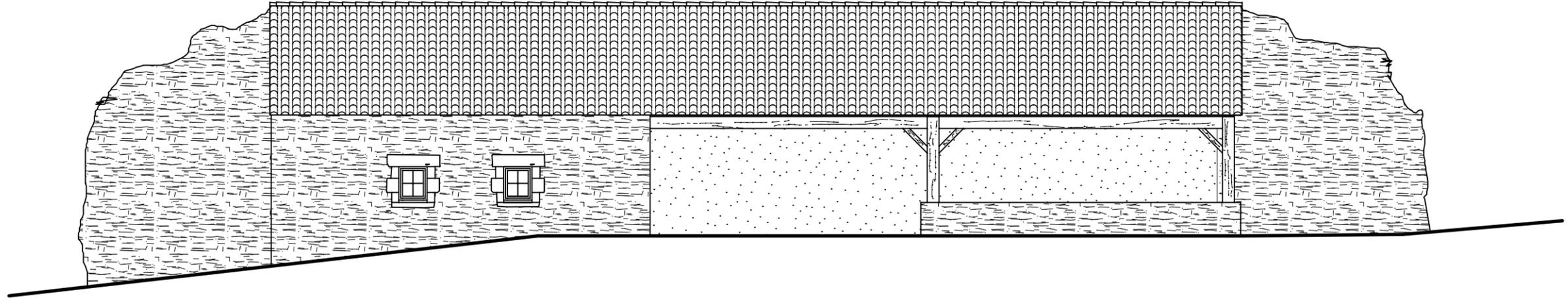


EMPRISE SPECTACLE "LES AMOUREUX DE VERDUN"

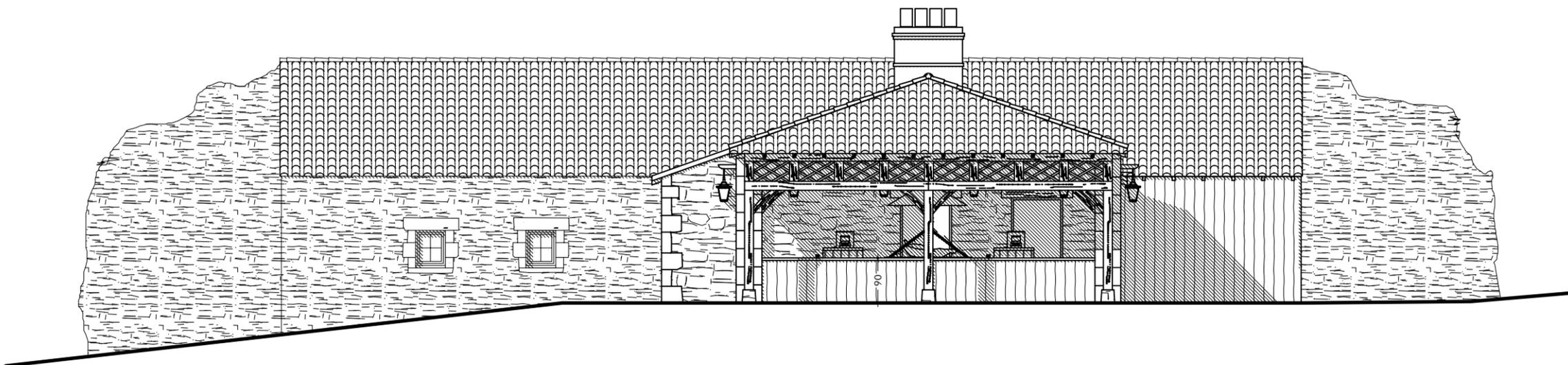
L'ESPACE CUISINE EST NON ACCESSIBLE AU PUBLIC
 SEUL LA PARTIE CAISSES/FRONT OFFICE EST ACCESSIBLE AU PUBLIC



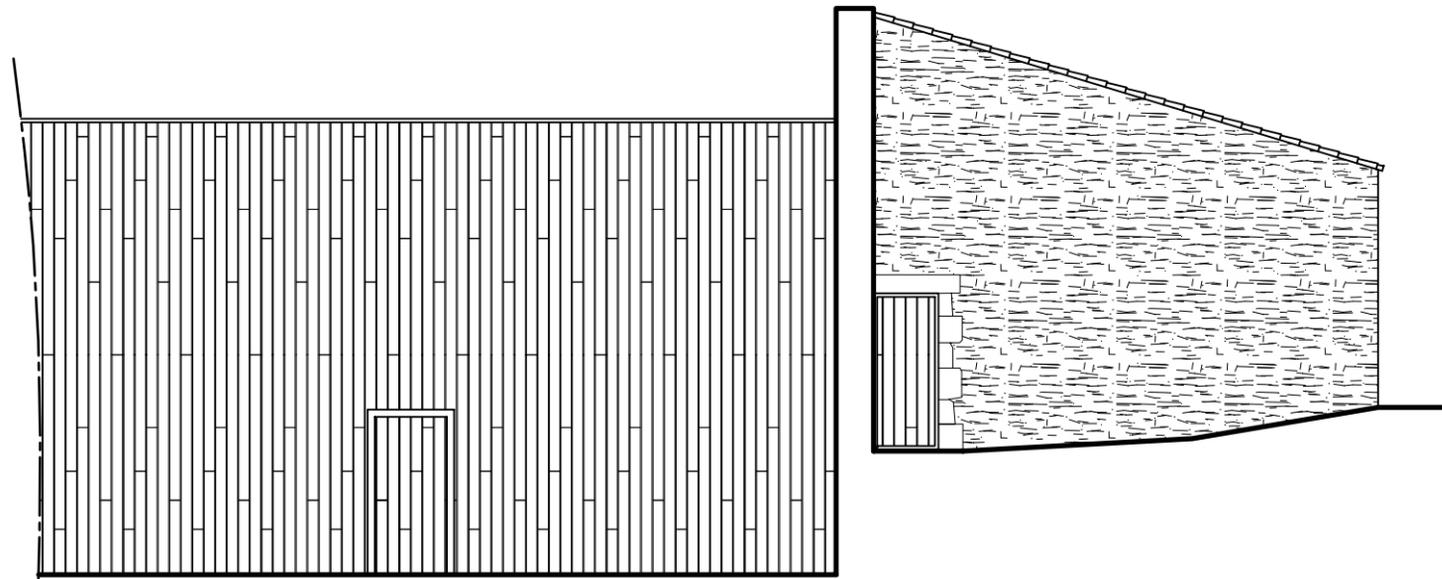
VUE EN PLAN PROJET



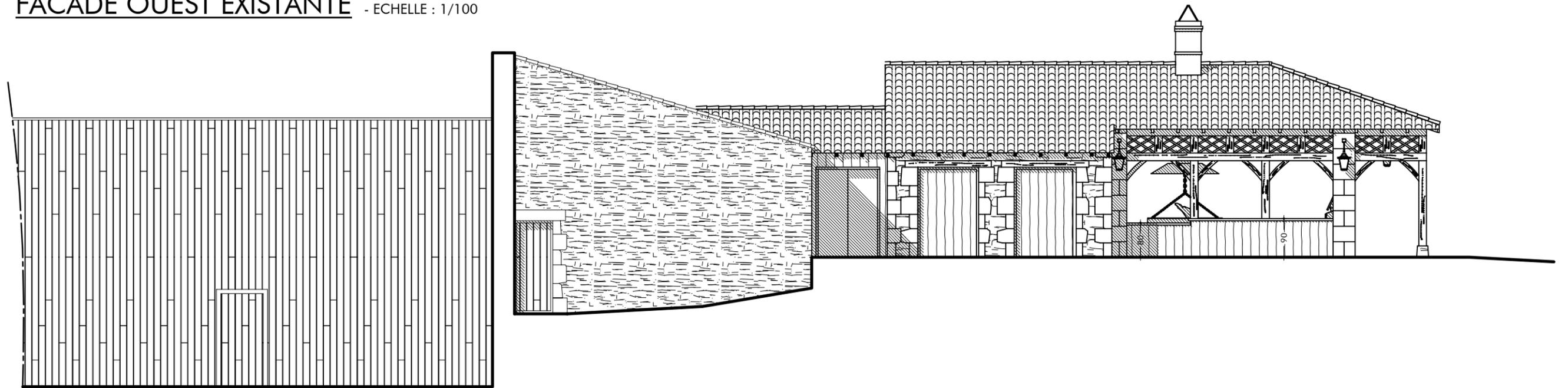
FACADE SUD EXISTANTE - ECHELLE : 1/100



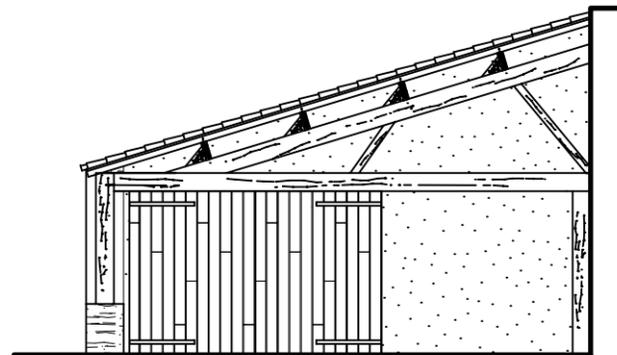
FACADE SUD PROJET - ECHELLE : 1/100



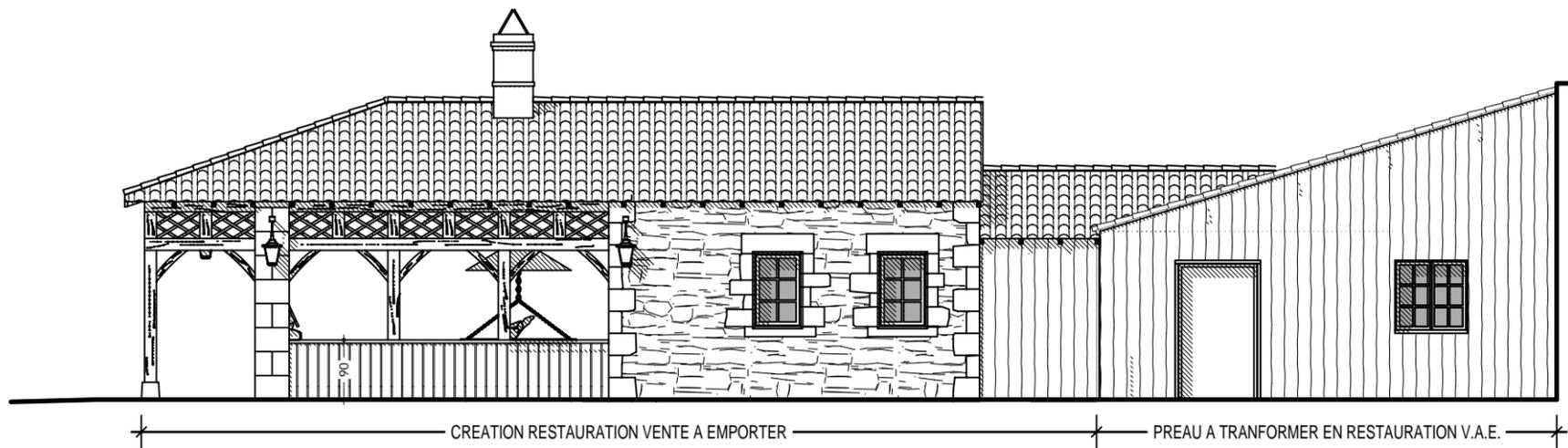
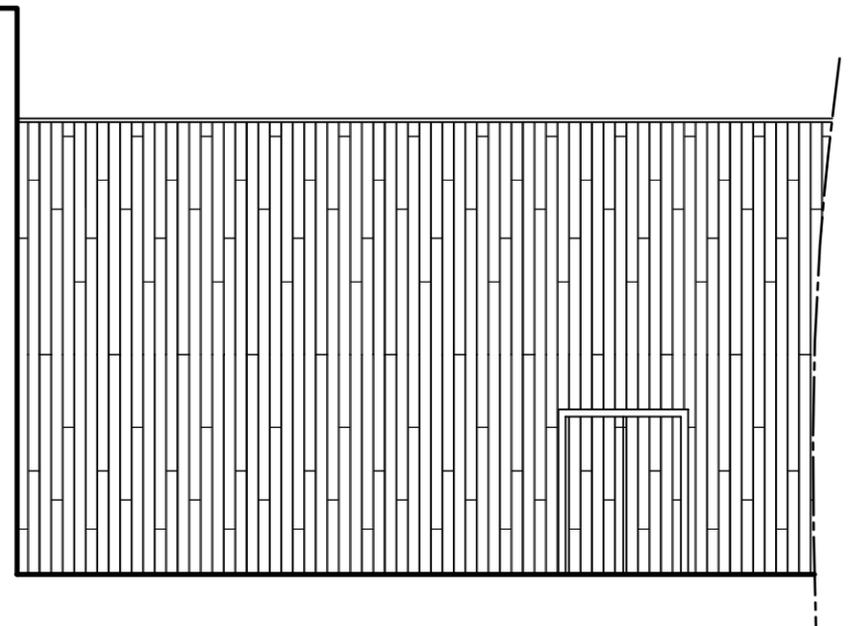
FACADE OUEST EXISTANTE - ECHELLE : 1/100



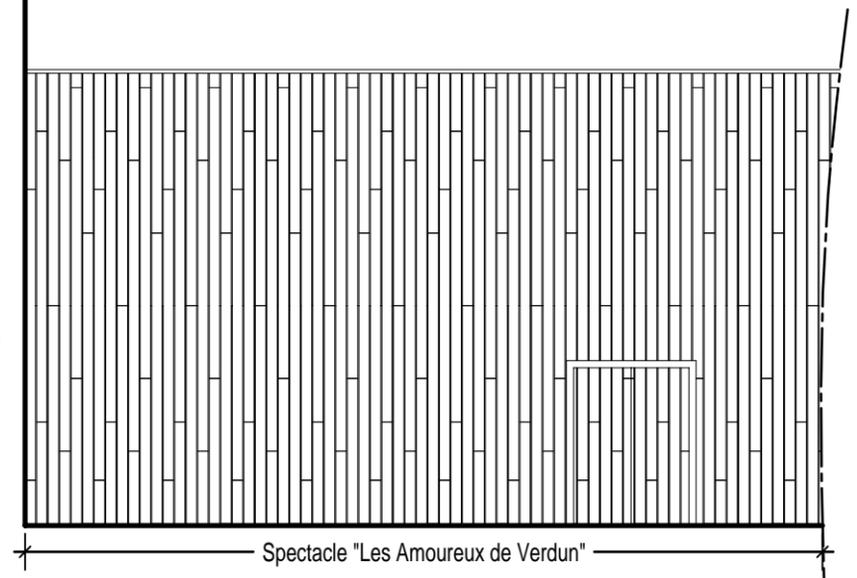
FACADE OUEST PROJET - ECHELLE : 1/100



FACADE EST EXISTANTE - ECHELLE : 1/100



FACADE EST PROJET - ECHELLE : 1/100



Spectacle "Les Amoureux de Verdun"



DOCUMENT GRAPHIQUE DANS SON ENVIRONNEMENT

SAS GRAND PARC DU PUY DU FOU Création d'un restaurant vente à emporter «L'ÉTAPE».

NOTICE DESCRIPTIVE – PC4 / NOTICE COMPLÉMENTAIRE – PC10-1

L'objectif du projet consiste en la création d'un restaurant vente à emporter.

Terrain existant :

Le projet se situe sur le site du Puy du Fou, parcelle cadastrale référencée 000 F n°1295, d'une superficie de 212 4 m².

Sur la zone concernée par le projet sont actuellement implantés, un préau attenant au bâtiment qui propose le spectacle « les Amoureux de Verdun, un point de vente avec son annexe.

Le point de vente ne sera pas modifié par le projet. L'annexe à ce point de vente sera déposée.

Des arbres seront arrachés afin d'édifier la future construction

Projet:

Le projet, situé dans l'enceinte du Grand Parc du Puy du Fou (type PA – 1^o catégorie), à proximité du spectacle Les Amoureux de Verdun, consiste en la création d'un restaurant vente à emporter:

- Dépose d'une annexe du point de vente existant.
- Transformation du préau existant en restaurant vente à emporter.
- Construction d'une restauration vente à emporter, avec des points de vente extérieurs, ouverts sur trois faces et offrant l'intégralité des services de restauration.
- Reprofilage de la voirie existante avec reprise des revêtements de sol.

Le bâtiment sera réalisée en simple rez-de-chaussé, construit dans la continuité du préau transformé.

Il sera édifié sur la partie arrière en ossature bois et la partie visible par le public en paroi béton avec un habillage pierres. La toiture sera couverte en tuiles sur charpente bois traditionnelle.

L'auvent et les espaces points de vente seront structurellement en bois massif.

Les menuiseries seront en alu. Les portes extérieurs des chambre froides seront doublés d'un volet bois afin de les dissimuler.

Le bâtiment sera uniquement accessible au personnel, seul les points de vente extérieurs desservis depuis l'auvent seront accessibles au public, de ce fait le bâtiment de part sa conception sera classé « code du travail ».

Les points de vente extérieurs desservis depuis l'auvent et ouverts sur les trois faces seront accessibles au public.

Un point de vente sera accessible aux personnes à mobilité réduite et conforme à la réglementation en vigueur.

La voirie extérieure sera reprofilée afin d'accéder à ces point de vente, conforme à la réglementation en vigueur.

Environnement :

Les allées d'accès seront conservées dans leur ensemble.

La végétation environnante au projet, sera conservée au maximum

Réseau :

- Eaux usées : Raccordement sur le réseau collectif existant
- Eaux pluviales : Raccordement sur le réseau collectif existant
- Eau potable : Raccordement sur le réseau collectif existant
- Électricité : Raccordement sur le réseau collectif existant
- Téléphone : Raccordement sur le réseau collectif existant